

(T)  
Illuminet te Sacerditus!

In festa sancti Venantii

†  
A. Perlant  
rue BRAS-MARIE  
64340 Le BOUAY

Care Christiane!

Je suis dans une grande perplexité à votre sujet à cause de la lecture que vous avez faite de Saint Robert Bellarmin. Vous le citez dans Sub Tuum braxidium comme preuve de la thèse selon laquelle un pape peut tomber dans l'hérésie. Je ne vois que trois explications à ce qui m'apparaît absolument faux. Ou bien je comprends mal le latin. Ou bien vous avez vous même mal lu le chapitre XXX du livre II qui traite du problème "An papa hereticus deponi possit." Ou bien vous êtes un des nombreux faussaires qui n'ont jamais cessé de répandre des contrefaçons ou des idées perverses en prétendant citer les originaux. Cette troisième éventualité paraît le plus probable si les deux premières se révèlent fausses. Cependant je pense que vous n'avez pas lu S.<sup>t</sup> Robert et

(2)

que vous le citez de seconde main, car il y a de nombreux textes du S<sup>r</sup> docteur qui démontrent qu'il croyait fermement que le successeur de Pierre ne peut devenir hérétique (si ce n'était pas un imposteur au départ). Tout le liber quartus "De potestate spirituali" tend à affirmer cette vérité. Je m'en suis assuré en achetant les œuvres complètes en 12 volumes appelées Opera Bellarmini, car je ne comprenais pas que vous puissiez interpréter comme vous le faisiez l'extrait du livre II que vous aviez eu l'amabilité de m'envoyer sur ma demande.

Voici donc comme je comprends le 2<sup>e</sup> § du chap. XXX.  
"Je réponds qu'il y a à ce sujet 5 opinions différentes. La première est d'Albert Sighii (au livre IV, chap. 8: de la hiérarchie dans l'église.) où il tient que le pape ne peut être hérétique, d'où il s'ensuit qu'il ne peut être déposé en aucun cas. Ce jugement est d'une vérité probable et on peut facilement le justifier comme nous le verrons plus loin, en lieu opportun. Cependant cette vérité n'est pas certaine et se heurte à l'opinion

commune. Il vaut donc la peine d'étudier ce que l'on peut répondre au dilemme du pape hérétique." 13

Le concile du Vatican (1870) s'est finalement rangé à l'opinion du docteur de l'Église de manière explicite pour mettre fin aux manœuvres anti-catholiques. Comme St. R. le dit, de son temps, le Magistère n'avait pas encore tranché. Il reprend d'ailleurs les positions contemporaines, les quatre d'entr'elles, et les juge avec équité au livre IV. Je cite leur énoncé au chap. V:

- Prima est, Pontificem etiam ut Pontificem... posse esse hæreticum et docere alios hæresim." Il précise ici, même en définissant un point de doctrine avec l'aide d'un concile général. (Je n'aimais pas l'œuvre = nisme!)

- Secunda est: la même opinion d'un pape pouvant enseigner l'hérésie, mais lorsqu'il est privé de l'assistance d'un concile général... "Si absque generali Concilio definit."

- Tertia sententia est... Pontificem non posse ullo modo esse hæreticum, nec docere publicè hæresim, etiam si solus rem aliquam definit". C'est l'opinion énoncée dès le livre II. En aucun cas un pape

(4)

ne peut être hérétique.

- "Quarta sententia est quodammodo in medio. Pontificem sive hereticus esse possit, sive non, non potest ullo modo definire aliquid hereticum a tota Ecclesia credendum. C'est la thèse dite modérée, suivant laquelle un Souverain Pontife, même hérétique, ne peut jamais enseigner une erreur à toute l'Eglise.

Voici les appréciations de St. Robert B.

1) La première opinion est pleinement hérétique

2) "Nous n'osons pas dire que la seconde ~~est~~ est proprement hérétique, car nous voyons que ses avocats sont tolérés dans l'Eglise; cependant elle apparaît entièrement erronée et très proche de l'hérésie, à tel point qu'elle mérite d'être déclarée hérétique par le Magistère". ... (Voir Vatican de 1870!)

3) "La troisième est probable mais non certaine". Le docteur reste prudent tant que le Magistère n'a pas été explicite.

4) "La quatrième est tout à fait certaine... et pour qu'elle puisse être mieux établie, plus facilement comprise nous allons proposer quelques arguments pour la soutenir."

C'est le dernier § du chap. II. Le saint a expliqué plus haut que <sup>cette quatrième</sup> ~~la troisième~~ opinion ne veut rien dire d'autre que: le Souverain Pontife, et lui seul, possède l'Infaillibilité. C'est ça qui lui paraît incontestable.

Mais il y en a encore plus net. Le chap. VI du livre 4 va à l'encontre de tous ceux qui s'efforcent d'affaiblir, de falsifier le charisme des S. Pontifes. A lui seul ce chapitre met fin à toute discussion sur le soutien que les faussaires assurent trouver dans ce docteur universel. Leur vous permettre de tirer au clair deux des explications qui garderaient sauve ma ~~croix~~ <sup>croix</sup> en votre bonne foi, je vais transcrire ce passage si définitif, et donner par écrit la manière dont je le lis en français.

Chap. VI

De Pontifice ut est particularis quorundam persona.

24. Probabile est, pieque credi potest, summum Pontificem non solum ut Pontificem errare non posse, sed etiam ut particularem personam hæreticum esse non posse, falsum aliquid contra Eadem pertinaciter credendo. Probatur primo, quia id videtur

requirere suavis dispositio Providentiae Dei. Nam Pontifex non solum non debet nec potest haeresim predicare, sed etiam debet veritatem semper docere et sine dubio id faciet, cum Dominus illi jusserit confirmare fratres suos, et propterea addiderit: ROGAVI pro te ut non deficiat fides tua. (Luc xx, 31) id est, saltem non deficiat in throno tuo predicatio verae Fidei: at quomodo, quæso, confirmabit fratres in fide, et veram Fidem semper predicabit Pontifex hæreticus? Potest quidem Deus ex corde hæretico extorquere veræ Fidei confessionem, sicut verba posuit quondam in ore asinæ Balaam; at violentum erit, et non secundum morem providentiæ Dei suaviter disponenti omnia.

Secundo probatur ab eventu; nam hactenus nullus fuit hæreticus....

—  
Du pape en tant que personne  
—  
privée

Il est probable, on peut le croire en toute fidélité, que le S. Pontife non seulement ne peut se tromper en tant que pape mais aussi qu'il ne saurait être hérétique en tant que personne (privée) en croyant avec obstination ~~à~~ quelque chose allant à l'encontre de la Foi.

Il est prouvé, primo, que cela semble requérir (7)  
la douce bienveillance de la Providence de Dieu.

En effet le S. Pontife non seulement ne peut, ni ne doit prêcher l'hérésie, mais bien plus il doit toujours enseigner la vérité, et il le fait certainement puisque le Seigneur lui a ordonné de confirmer (la foi de) ses frères et a ajouté expressément:

J'ai DEMANDÉ que ta foi ne défaille pas.

Cela signifie au moins que, de ta chaire tu prêcheras toujours la vraie foi. Mais comment, je le demande, confirmera-t-il ses frères dans la foi et comment, étant hérétique, un pontife prêchera-t-il la vraie foi? Certes Dieu peut extorquer d'un cœur hérétique la proclamation de la vraie foi, comme il le fit jadis en faisant parler l'âne de Balaam; mais ce serait recourir à la force et s'écarter de la voie ordinaire de la Providence de Dieu qui agit en toutes choses par la douceur.

Deuxièmement l'histoire apporte la preuve pratique: car jusqu'à ce jour aucun pape n'a été hérétique...<sup>»</sup>

Indiquez-moi si ma compréhension est grevée de contresens, au point que vous soyez justifié? Consultez des latinistes avertis, et nous verrons bien

Une chose certaine : les grands esprits catholiques comme les pauvres pêcheurs galiléens croient que Jésus est Dieu, que ses demandes (ROGAVI!) sont toujours exaucées par son PÈRE. Il n'est pas besoin d'être grand clerc, théologien pour croire à l'évangile. Mais il y a longtemps que l'on cherche midi à quatorze heures pour le plus grand plaisir de Satan et de ses serviteurs qui ont pu, sans mal, annihiler deux mille ans de TRADITION et VATICAN qui la résumant en 1870.

Notes : qu' Honorius en particulier, preuve pratique de Lefebvre et Cie, est bien catholique. St. Alphons de Liguori et St. R. Bellarmin dévoilent les manoeuvres des faussaires qui aujourd'hui continuent leur travail de démolition pour le plus grand plaisir des pseudo-résistants. Ils montrent sans ambiguïté où est la VÉRITÉ qui est Jésus-Christ. Les faits sont têtus. Il faut donc les occulter derrière un rideau de mensonges pour tromper les chrétiens.

Voyons si, sur Bellarmin, vous aller continuer à la suite du P. Barbara, Lefebvre et tutti quanti, alors que le serviteur de l'antéchrist montre ses cornes d'agneau et fait retentir les paroles du Dragon.

Tous si in Christi sem. A.S.